PROGRAMME

La responsabilité des plateformes et l'écueil de l'anonymat

Date : mercredi 5 juillet 2023, 09h00 - 11h00

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

Les difficultés d'obtention des données de connexion et la nouvelle procédure accélérée au fond

A. Les données d'identification pouvant être sollicitées
a. Infractions pénales
b. Droit de la presse, droit civil, droit commercial

B. Les procédures d'identification d'internautes
a. Pénal
b. La procédure civile (procédure accélérée au fond, référé ou requêtes)

SOSKIN Ilana, Avocat

VERLY Nicolas, Avocat

ADER Basile, Avocat
Biographie : Basile Ader a intégré le cabinet August Debouzy en 2018. Ancien Vice-Bâtonnier du barreau de Paris (2018/2019). Ancien membre du conseil de l'Ordre (2010 à 2012) Ancien Secrétaire de la Conférence du barreau de Paris (1993). Ancien président de l'OIAD (Observatoire International des avocats en danger) Ancien Président du Barreau de Paris Solidarité. Directeur de la rédaction de Légipresse (revue du droit de la communication, publiée chez Dalloz). Enseignant à l'EFB et à l'école de journalistes (IPJ) Il intervient dans tous les types de contentieux pénaux, civils ou commerciaux, qui touchent au pénal des affaires, au droit des médias, au droit du marché de l'art, et à la propriété intellectuelle. Il a une expertise toute particulière en droit pénal de la presse, pour diriger la rédaction du mensuel LEGIPRESSE, depuis sa création en 1987. Il a créé le statut d'Avocat mandataire d'artistes et d'auteurs.

Objectif pédagogique : Améliorer et sensibiliser les participants à la formation sur les difficultés juridiques auxquelles on s'expose lorsqu'on veut réagir ou préserver des droits contre l'auteur d'un message sur internet en particulier sur les réseaux sociaux qui demeure anonyme, en examinant les conditions du recours au juge et les obligations des plateformes en la matière

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT